

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE POUR LE PROJET « ASSISTANCE TECHNIQUE PREPARATOIRE POUR LE RENFORCEMENT DU CADRE LEGAL, REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL DES SECTEURS DE L'ENERGIE ET DES MINES »

En date du 24/01/2017, dans le Bureau du Secrétaire Permanent du Ministère de l'Energie et des Mines, s'est tenue une réunion du Comité de pilotage du projet ci-haut mentionné. Elle a été présidée par Monsieur le Secrétaire Permanent au Ministère de l'Energie et des Mines, Président de ce Comité.

L'ordre du jour de la réunion portait sur :

1. l'examen du projet de rapport final dudit projet,
2. l'examen des modalités de clôture du projet et des perspectives de coopération entre le Ministère de l'Energie et des Mines et le PNUD dans les secteurs des Mines et de l'Energie,
3. Divers

Avaient répondu à cette réunion :

1. Monsieur HABONIMANA Siméon, Secrétaire Permanent au Ministère de l'Energie et des Mines, Président du Comité ;
2. Madame Nathalie BOUCLY, Directrice Pays du PNUD et coprésident du Comité;
3. Monsieur NDAYIHAYE Nolasque, Directeur Général de l'Energie ;
4. Monsieur RUSHEMEZA Arthur, Economiste national au PNUD et Point focal du Projet ;
5. Monsieur RUVUZAKINONO Bernard, Membre de la Société Civile ;
6. Monsieur NTIRANDEKURA Gratien, Directeur national du Projet.

Avaient été empêchés :

1. Monsieur NDARIHONYOYE Paul, Directeur Général de la Recherche Géologique et du Cadastre Minier ;
2. Madame KANYANGE Béatrice, Assistante à la Direction nationale du Projet.

927 1

nb

Etant donné qu'aucun divers n'a été retenu, ce sont les deux premiers points à l'ordre du jour qui ont fait objet de discussion et les résultats des échanges et principales recommandations sont repris ci-dessous.

1. Examen du projet de rapport final dudit projet

Abordant le premier point inscrit à l'ordre du jour, le président de la réunion a retenu que le rapport est suffisamment bien rédigé dans l'ensemble, il est revenu sur les causes qui ont contribué à la non réussite totale du projet, notamment la non disponibilité du Directeur national qui étaient appelé à d'autres obligations administratives, il aurait été bénéfique de le signaler bien avant afin de pouvoir le changer à temps et non à la fin du projet. A cela, le Directeur pays est intervenu en soulignant que cela avait été fait lors d'une réunion tenue avec le Ministre, mais étant donné que le projet avait une durée très limitée (13mois seulement !), le changement n'a pas pu avoir lieu à temps.

En ce qui concerne les causes principales à l'origine de la non réussite du projet, le Directeur Général de l'Energie a ajouté l'instabilité des institutions au sein du projet : trois Directeurs nationaux pour une si courte période de vie du Projet ! Il a aussi émis le souhait qu'au recrutement des consultants, l'entité bénéficiaire (le Ministère de l'Energie et des Mines) devrait être associée.

Il a aussi été constaté que les réunions du Comité de pilotage n'ont pas été fréquentes alors qu'elles pouvaient redresser certaines choses.

Certains membres du comité ont souligné que les procédures du PNUD sont très longues notamment au niveau des paiements des fournisseurs et des processus de recrutement. Dans ce projet de rapport final, il est signalé que deux processus ouverts de recrutement de l'expert en Mines ont été infructueux, néanmoins, le PNUD a tout de même pu identifier, à la fin du mois de décembre 2016, à travers son réseau mondial, deux experts (en Energie et en Mines) qui pourraient contribuer dans ce travail.

Après des échanges fructueux, le Comité a mis en place une équipe qui va finaliser ce rapport et est composé comme suit :

1. Monsieur NDAYIHAYE Nolasque, Directeur Général de l'Energie ;



9/27



2. Monsieur NDARIHONYOYE Paul, Directeur Général de la Recherche Géologique et du Cadastre Minier ;
3. Monsieur RUSHEMEZA Arthur, Economiste national au PNUD et Point focal du Projet ;
4. Monsieur NTIRANDEKURA Gratien, Directeur national du Projet.

Ce projet de rapport final a été adopté moyennant les enrichissements qui vont être apportés par ladite équipe.

2. Examen des modalités de clôture du projet et des perspectives de coopération entre le Ministère de l'Energie et des Mines et le PNUD dans les secteurs des Mines et de l'Energie.

Les participants à la réunion ont été unanimes sur le constat que le projet a connu des difficultés dans la réalisation de ses activités vu le contexte politico-sécuritaire dans lequel elles se déroulaient. Les experts qui devaient être recrutés pour déterminer les bases d'un projet plus consistant ne l'ont pas tous été, même celui du secteur « Energie » qui avait été recruté n'a presté que quelques mois et est parti sans présenter le rapport d'étape.

En ce qui concerne l'initiation d'un ou d'autres projets dans les deux secteurs de l'Energie et des Mines, le Secrétaire Permanent a souligné qu'il y a plusieurs bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale et la BAD prêts à apporter leurs soutiens. Pour les Mines, le financement de la Banque Mondiale est particulièrement important et couvre pratiquement tous les volets.

Les représentants du PNUD ont rappelé que ces consultants pourraient aider à dresser l'état des lieux de la situation et des besoins dans les deux secteurs en tenant compte de toutes les interventions en cours ou envisagées (notamment par la Banque Mondiale, la BAD, l'U.E. et GIZ), et identifier les gaps éventuels et niches qui pourraient faire l'objet d'un appui éventuel du PNUD. Pour le secteur de l'Energie, ils ont rappelé que les besoins sont particulièrement immenses, notamment en ce qui concerne l'aide aux populations les plus pauvres à accéder à une énergie propre à un coût abordable (notamment la substitution progressive du bois de chauffage). La décision finale sera prise sur base des recommandations de leurs rapports et sous le leadership du Ministère de l'Energie et des Mines.

 927 3



Après concertation entre le Secrétaire Permanent et les Directeurs généraux (Recherche Géologique, Office Burundais des Mines et Energie) en charge des deux secteurs, il a finalement été décidé de retenir uniquement le diagnostic dans le secteur de l'Energie.

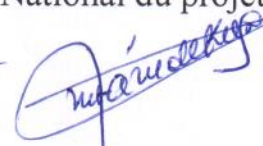
Pour les équipements et autres actifs du projet, ils pourraient être maintenus au niveau du PNUD pour aider dans le processus de préparation du nouveau projet, avant d'être reversés dans ce dernier une fois finalisé. Une période d'environ six mois peut suffire pour boucler ce processus.

La réunion qui avait débuté à 10h00, a été clôturée à 11h10' dans une atmosphère de parfaite entente et compréhension.

Etabli par :

Gratien NTIRANDEKURA,
Conseiller au Ministère de l'Energie et
des Mines et Directeur National du projet

31.03.2017



Approuvé par :

HABONIMANA Siméon,
Secrétaire Permanent au Ministère de l'Energie
et des Mines, Président du Comité

Nathalie BOUCLY,
Directeur Pays du PNUD
et coprésident du Comité

